

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 03 FEVRIER 2011**

Présents : Tous les membres élus sauf M. VIGOUROUX (procuration) Mlle BARDA (procuration)  
et Mme PERNET

OBJET : Chasse communale – agrément des candidatures

Le Maire fait part au Conseil Municipal du dossier de candidature à l'adjudication du lot de chasse n° 1 réceptionné en Mairie. De même, le Maire relate l'avis de la commission consultative de la chasse qui a examiné le 26 janvier les déclarations et les pièces annexées.

Au regard du dossier de candidature et vu l'avis de la commission consultative de la chasse, le Conseil Municipal décide :

- d'agréer la candidature de M. Luigi GALLIZZI de Grosbliederstroff en l'autorisant à participer à l'adjudication du lot de chasse n° 1 qui aura lieu à la Mairie le 09 février 2011 à 15H
- d'autoriser le Maire à signer le bail de chasse et toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

*Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 04.02.2011*

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 03 FEVRIER 2011**

Présents : Tous les membres élus sauf M. VIGOUROUX (procuration) Mlle BARDA (procuration)  
et Mme PERNET

OBJET : Cimetière communal – projets 2011

M. le Maire fait part au Conseil Municipal des différents projets au cimetière communal,  
à savoir :

- la réalisation des allées du coté gauche de l'allée centrale
- la réalisation d'un espace cinéraire
- la mise en place de la gestion du cimetière, confiée à un bureau d'études.

Après cet exposé, et considérant que la gestion du cimetière incombe au Maire, le Conseil  
Municipal manifeste son soutien quant aux différents projets évoqués.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

*Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 04.02.2011*

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 03 FEVRIER 2011**

Présents : Tous les membres élus sauf M. VIGOUROUX (procuration) Mlle BARDA (procuration)  
et Mme PERNET

OBJET : Création d'un poste - commune

M. le Maire explique que suite à la fréquentation croissante du Foyer Socio Educatif (Périscolaire, associations, organisation d'événements par la commune...), il convient de créer un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe pour assurer le nettoyage des locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de créer le poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe pour un temps de 28H hebdomadaires

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

*Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 04.02.2011*

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 03 FEVRIER 2011**

Présents : Tous les membres élus sauf M. VIGOUROUX (procuration) Mlle BARDA (procuration)  
et Mme PERNET

OBJET : Mise à disposition de personnel

Le Conseil Municipal, considérant que la charge de travail de l'agent affecté au Foyer Socio Educatif (FSE) est en baisse en été (absence du périscolaire) et que la charge de travail au Centre de Plein Air (CPA) prend toute son ampleur lors de la saison touristique,

Décide :

- la mise à disposition de l'agent communal au CPA pendant la saison touristique
- la refacturation annuelle au CPA des tâches effectuées par l'agent amené à exercer une partie de ses fonctions au terrain de camping.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

*Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 04.02.2011*

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 03 FEVRIER 2011**

Présents : Tous les membres élus sauf M. VIGOUROUX (procuration) Mlle BARDA (procuration)  
et Mme PERNET

OBJET : Régie de recettes au CPA

Le Conseil Municipal,

Considérant la restructuration du secrétariat au Centre de plein Air (CPA),

Considérant la demande de M. Robert SCHNEEBERGER d'être affecté à nouveau au service technique,

Considérant la mise en place d'un nouveau gestionnaire, M. Boris CHRISTMANN, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2011,

- demande la nomination de M. Boris CHRISTMANN en tant que régisseur titulaire du CPA au 1<sup>er</sup> avril 2011
- demande que les arrêtés de comptes et vérifications soient faits au préalable en présence de la Trésorière, Mlle HOEHE
- prend note que cette nomination mettra fin aux fonctions de M. Robert SCHNEEBERGER en sa qualité de régisseur titulaire
- charge le Maire de prendre les arrêtés correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

*Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 04.02.2011*

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 03 FEVRIER 2011**

Présents : Tous les membres élus sauf M. VIGOUROUX (procuration) Mlle BARDA (procuration)  
et Mme PERNET

OBJET : Travaux 2011 – demande de subventions

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet d'élargissement de la passerelle d'accès au terrain de football estimé à 69.840,00 € HT :

- adopte l'avant-projet concernant l'élargissement de la passerelle d'accès au terrain de football pour un coût prévisionnel de 69.840,00 € HT
- arrête les modalités de financement comme suit :
  - . DGE minimale escomptée 20%, soit 13.968,00 €
- décide d'inscrire la dépense au budget 2011
- charge le Maire de solliciter les subventions correspondantes
- décide de couvrir la part à la charge de la commune sur fonds propres
- autorise le Maire à signer tous les documents et commandes à intervenir, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD